IMMEUBLES À APPARTEMENTS

ABRI/GÎTE/SÉJOUR/TANIÈRE/MAISONNÉE/REPAIRE

Vous serez 3 ou 4 personnes à vous partager l'appartement. Chacune des portes de chambre a sa propre serrure.

La chambre

Comprends une base de lit simple, un matelas simple en vinyle (si désiré, apporter un surmatelas), un bureau de travail avec une chaise, une commode et un store ou un rideau pour la fenêtre. Veuillez prévoir apporter votre literie (draps, douillette, oreiller).

Nous n'acceptons aucun matelas provenant de l'extérieur.

La cuisine

Comprends un réfrigérateur, une cuisinière, une table et des chaises. Vous devez apporter tout autre appareil, accessoire ou article de cuisine.

Le salon

Comprends 2 causeuses et 2 tables basses. Toutes les fenêtres sont munies d'un store ou d'un rideau.

La salle de bain

Comporte un bain-douche, une toilette et un lavabo avec armoire-pharmacie. Veuillez prévoir un rideau de douche ainsi que des produits nettoyants.

Les laveuses/sécheuses

Elles sont situées au sous-sol de l'immeuble l'Abri. Votre carte d'accès vous autorise à y accéder. Le coût est de 2\$ pour le lavage, et 2\$ pour le séchage. Les appareils n'acceptent que des pièces de 1\$. Vous pourrez vous présenter au bureau administratif, au rez-dechaussée de l'Escale, pour avoir de la monnaie. Vous devrez prévoir vos détergents à lessive.

L'accès

La porte d'entrée principale est barrée en tout temps. Vous devrez utiliser votre carte magnétique (reçue lors de votre arrivée) pour y accéder.

WiFi

Le WiFi est inclus dans votre loyer.

Boîte postale

Vous aurez accès à une boîte postale située au rez-de-chaussée de l'Escale. Que ce soit pour du courrier ou un colis, vous devrez inscrire l'adresse de l'Escale pour vos livraisons : 101, place Ducharme, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2E8.

Le loyer

Il est payable le premier jour ouvrable de chaque mois et les différents modes de paiement acceptés sont:

- Par carte de crédit en accédant au dossier Colnet de l'étudiant (onglet État de compte) sur le site du Collège Lionel-Groulx;
- Via votre institution financière en effectuant un paiement de facture (bénéficiaire : Collège Lionel-Groulx, numéro de facture : numéro d'admission à 9 chiffres, ex. : 202012345).

Stationnement/vignette

Des places de stationnement sont disponibles pour les résidents qui ont une voiture. Vous devez obligatoirement vous inscrire au tirage quelques semaines avant le début des cours (vous trouverez les informations nécessaires sur la page de connexion Colnet). Tous les résidents inscrits au tirage se verront automatiquement attribuer une vignette. Les frais seront ajoutés à votre compte Colnet (payable en ligne).

Si vous ne désirez pas débourser pour une vignette de stationnement, vous devrez vous stationner dans les rues avoisinantes ou bien payer un montant journalier en utilisant le stationnement du Collège.

